

En grève pour défendre les services publics !

En lutte, pour garder notre statut !

Rassemblement devant le Conseil de Paris : Mardi 6 juin de 12 à 14h

Le nouveau gouvernement veut aggraver la loi travail et en finir avec les droits collectifs.

Jusqu'au dernier moment, son prédécesseur aura tout fait pour lui préparer la voie.

Ainsi, le 13 avril dernier, c'est par ordonnance que le gouvernement Hollande-Cazeneuve faisait passer une mesure favorisant la mobilité. La mobilité, c'est ce qui permet aux employeurs de bouger les agents en fonction des besoins. Cela signifie la possibilité de supprimer des postes en quantité, des services entiers, en s'appuyant sur la mobilité.

Cette ordonnance est l'outil indispensable pour réaliser le plus grand plan social de ce pays : au bas mot 70 000 postes de fonctionnaires territoriaux sont menacés par le gouvernement Macron.

Nous, les syndicats CGT de la Ville de Paris, sommes pour la défense du statut. Nous nous prononçons pour le retrait de cette ordonnance.

Dans le même temps, la Ville de Paris, mène son offensive de remise en cause du statut.

Pour **2017, ce sont 253 nouvelles suppressions de postes**, de nouvelles restructurations, avec pour conséquences : dégradation des conditions de travail, souffrance au travail et par voie de conséquence dégradation du service rendu aux usagers.

Depuis le 1er janvier 2017, c'est l'application de **PPCR**. Cela veut dire, d'une part, l'allongement de la carrière et la diminution des salaires, d'autre part, la remise en cause des statuts spécifiques. Ainsi, l'administration travaille en secret sur la remise en cause des corps avec des "parcours professionnels" obligatoires, et donc une mobilité forcée, mais aussi sur la fusion de corps...bref, elle prépare l'extinction du statut spécifique parisien.

Au 1er janvier 2018, c'est la **RIFSEEP** qui devrait entrer en vigueur. La **RIFSEEP**, c'est la fusion de toutes les primes en une seule. Cette nouvelle prime peut être différente d'un poste à un autre, même si les agents font le même travail. Elle est fonction de l' « engagement professionnel », de l' « expertise »...bref, elle est fonction de critères subjectifs : **c'est la prime à la gueule du client !**

En grève pour défendre les services publics !

En lutte, pour garder notre statut !

Rassemblement devant le Conseil de Paris : Mardi 6 juin de 12 à 14h

D'ores et déjà, des mobilisations sont en cours dans différents secteurs : **Agents de sécurité incendie (SSIAAP)** et **agents de nettoyage ALG** à la DILT, **ingénieurs, Petite Enfance, arrêt de conduite (DVD), préfecture de police...** contre la politique de casse du service public et du statut.

- **Défense du statut ! Défense des services publics !**
- **Maintien de tous les postes. Arrêt des suppressions de postes !**
- **Titularisation des contractuels !**
- **Arrêt immédiat de la mise en œuvre de PPCR**
- **Rétablissement de l'avancement au minimum !**
- **Non à la mise en place de la RIFSEEP !**

Titulaires, non Titulaires, tous ensembles

Rassemblement devant le Conseil de Paris : Mardi 6 juin de 12 à 14h

Les syndicats CGT réunis décident de s'adresser aux autres organisations syndicales de la Ville afin d'engager un combat commun sur ces revendications.

Partout, dans nos services, c'est le moment d'établir nos cahiers de revendications.

1 préavis de grève est déposé de 1h à 24 heures ce mardi 6 juin 2017 par l'US CGT

Marre d'être seul(e), je rejoins la CGT !

Nom..... Prénom

Direction..... Grade.....

Adresse personnelle..... Téléphone.....

L'Union Syndicale CGT des Services Publics Parisiens 3, rue du Château d'Eau Paris 10^{ème} Tel : 01.44.52.77.05 ou 25
Fax : 01.44.52.77.29. Courriel : cgt.syndicat@paris.fr Retrouvez tous nos tracts sur le site : www.us-cgt-spp.org